

Le livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 820 titres à ce jour. G.-Hector Quignon évoque ainsi le village de Daours : « Il a reçu le contrecoup des événements de l'histoire du pays et il a vécu. Mais sa tradition locale a été l'héritage des générations qui ont passé à l'ombre de son clocher ; ses habitants, continuateurs des lignées ancestrales, n'ont eu d'autres horizons que ceux du terroir, du marais, de la rivière : ils ont recommencé les labeurs éternels sur les mêmes terres, dans les mêmes limites étroites ; et, pour tous ces habitants, le nom du village fut l'évocatrice de son aspect, de ses rues, de ses

chaumières, de son clocher, de toute sa nature particulière, enfin de son existence même. Cette existence, si banale qu'elle soit, quand elle ne fut pas illuminée par le reflet des grands événements, n'en a pas moins son intérêt intime. Elle s'est écoulée dans un cadre de nature qui nous est cher encore, dans des siècles d'histoire qui forment eux aussi comme un cadre étendu et vivant à la petitesse du rôle du pauvre village. Le tableau a donc un double attrait, par le cadre et le sujet. »

DAOURS EN AMIÉNOIS

par G.-Hector Quignon

Au confluent de la Somme et de l'Hallue

Située sur l'axe reliant Amiens à Corbie, la commune de Daours est au confluent de la Somme et de l'Hallue. Ses nombreux étangs et ses hautes falaises en font un site particulièrement remarquable, tout comme ses marais, dont la faune et la flore revêtent le plus grand intérêt. L'occupation de son territoire remonte à la préhistoire. La commune de « Dors » fut mentionnée dès 704. Sa position privilégiée sur une route naturelle lui valut d'être souvent envahie, par les Mérovingiens, les Barbares ou les Normands. Daours possé-

dait un pont de bois dont les droits de péage furent abandonnés par Louis le Débonnaire, en 825 et par Charles le Chauve, en 836, à l'abbaye de Corbie et qui fut remplacé par un bac, jusqu'en 1832. Si son ancien château fort fut détruit en 1615, la commune possède encore un château du XVIII^e siècle et la croix du Landi, vestige du lieu de procession fréquenté aux XI^e et XII^e siècles. L'activité industrielle du village a, de tout temps, été favorisée par la force motrice hydraulique. L'activité de tisserand bénéficiait, quant à elle, de la proximité d'Amiens et en 1850, on comptait une soixantaine de métiers à tisser. Enfin, en 1899, la fermeture de la filature Postel-Dutilloy contraignit de nombreux ouvriers à quitter la commune.



La charte de 1239 et la coutume de 1507

Après l'étude de ses sources, l'auteur décrit la situation, le relief, les eaux, la topographie, le nom, la période préhistorique, la période romaine et la période carolingienne. Le deuxième chapitre est consacré à la topographie (probable) au Moyen Âge, au bourg féodal, au château, à la paix de Dieu et au lendit. Dans les chapitres suivants, l'auteur prend pour sujets les seigneurs de Daours jusqu'à la fin du château ; la Somme et l'Hallue, le bac, les moulins, les droits seigneuriaux ; la seigneurie et les fiefs ; les libertés communales, la charte de 1239 et la coutume de 1507. Puis il consacre deux chapitres à l'histoire religieuse. Le premier traite de l'église, la paroisse, le cimetière, la fabrique et les biens, ainsi que des fonctions du curé (état civil, testaments), des faits de l'histoire religieuse, des pèlerinages. Le second étudie les institutions de charité : l'hôtel-Dieu et la maladrerie. Puis l'auteur évoque l'histoire générale de 1500 à 1660, avec le château ligueur et l'année de Corbie (1636). Il présente les seigneurs de Daours au XVI^e et au XVIII^e siècle et la vie communale avec les assemblées et les syndics. Il s'intéresse aux marais, au *tourbage* et au procès des marais ; aux impôts sous l'Ancien Régime ; au canal de la Somme avant 1789 ; à l'école, avec la condition des maîtres et l'enseignement. Il étudie la population, avec les noms, les conditions industrielles et sociales, les conditions matérielles et les faits divers du village. Il fait un examen critique du cahier des doléances de la paroisse, répertorie les lieux-dits, dans un classement méthodique et reproduit deux pièces justificatives : la transaction de 1575 et la charte de Gautier de Chastillon. Les derniers chapitres sont consacrés à l'histoire moderne : Daours pendant la Révolution ; les progrès dans le village moderne ; la vie agricole et rurale ; la vie industrielle ; la vie économique et sociale ; les événements historiques ; l'ethnographie (traditionalisme et patois).

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE EN
FRANCE DE 2824 TITRES**

**67 TITRES SUR
LA SOMME**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

